n°860

P7 Culture
Classes aménagées : former de futurs artistes

P14-15 Rétro
Les évènements marquants de 2024

P16 Prévention
Collégiens et PM : échange et dialogue

Le journal de
SAINT-GERMAIN

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye - Bimensuel - 24 janvier 2025



SAINT-GERMAIN, BERCEAU D'AVENIRS P.4-5

Saint-Germain-en-Laye, une ville toujours plus belle, plus solidaire et tournée vers l'avenir : lors de ses vœux à la population, samedi 18 janvier, Arnaud Pericard a dessiné les contours d'une année 2025 riche en projets.





À VOTRE ÉCOUTE

Vous êtes Saint-Germanois et vous souhaitez échanger avec le Maire, évoquer les projets de la ville, partager vos idées ou simplement faire connaissance ? Venez rencontrer Arnaud Pericard autour d'un petit-déjeuner qui se tiendra vendredi 7 février, de 8h30 à 10h, à l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise).

Réservation obligatoire *via* le QR code ci-contre ou par courriel à l'adresse : jeparticipe@saintgermainenlaye.fr jusqu'au lundi 3 février au soir, sous réserve de place disponible. Plus d'informations au 01 30 87 22 49.

LES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

Rapport annuel d'activité 2023 du conseil local du numérique (le Num)
Trois directions (Numérique, Communication, Ville inclusive et Solidaire), collaborent sur les sujets liés au Numérique.
Voici quelques exemples des créations et des développements 2023 :
- site internet dédié à la culture. Il centralise et valorise la diversité de l'offre culturelle de manière claire et intuitive ;
- conseiller numérique pour aider les habitants dans leurs démarches ;
- conférence sur les enjeux de l'intelligence artificielle à destination de 150 élèves de Seconde du lycée Léonard-de-Vinci.

Par ailleurs, des projets pour aller à la rencontre des habitants sont en cours d'élaboration par le Num, afin de présenter les actions menées par la collectivité et rendre les enjeux numériques accessibles à tous.
Le conseil municipal a pris acte de ce rapport qui est consultable en ligne *(lire également p.12).*

Rapport d'activité pour la saison culturelle 2023-2024
Créé il y a plus de dix ans, le conseil local de la culture (CLC) réunit l'ensemble des partenaires culturels du territoire.
Parmi les évènements qui ont marqué la saison précitée :
- le spectacle immersif *Lumières sur Louis XIII,* au Manège royal, a accueilli 14 544 spectateurs, dont 3 222 scolaires, au cours de 97 séances, et généré des partenariats avec l'Éducation nationale, l'Université Libre et Les Amis du vieux Saint-Germain ;
- l'Olympiade culturelle, imaginée à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 et de l'accueil de la délégation des athlètes britanniques, a placé la saison culturelle de tous les équipements culturels municipaux et le service du développement culturel sous les auspices du sport et de la culture britannique.

Le Conseil municipal a pris acte de ce rapport qui est consultable en ligne.

Exercice 2025 du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)
Dans le cadre de la préparation du budget des collectivités territoriales, la réglementation prévoit la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget proposé par le Maire.
Il a été demandé au conseil municipal de prendre acte de la tenue de ce débat pour l'année 2025, sur la base du rapport faisant partie intégrale de la délibération.
Malgré les fortes contraintes dues au contexte national, la Ville a proposé de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière en 2025, et de consacrer plus de 30 M€ aux investissements *(lire Le JSG 859).*
Cette délibération a été adoptée à la majorité.

Plan Local d'Urbanisme
Il a été proposé au conseil municipal – qui a adopté cette délibération à l'unanimité – de mettre à la disposition du public pendant un mois, du 15 janvier au 15 février, le projet de modification simplifiée numéro 2 et l'exposé de ses motifs, les éventuels avis émis par les personnes publiques associées.
Le public dispose également d'un registre physique et d'un autre numérique *(lire également page 3).*

Rapport sur l'égalité femmes/hommes au sein de la collectivité
Rendez-vous annuel, présenté avant chaque débat d'orientation budgétaire, ce rapport met en lumière les actions menées sur la commune nouvelle en 2024, parmi lesquelles :
- partenariat avec l'association Wicci Poland-India (exposition d'œuvres d'art, conférence-débat sur l'accompagnement des femmes, défilé de créations vestimentaires, ateliers de bien-être) ;
- renforcement de la prévention et de l'accompagnement des femmes victimes de violence (création d'un poste d'intervenant social en commissariat, effectif depuis le 1er janvier), et soutien pérenne à l'Institut Women safe and Children ;
- action de sensibilisation Ressources Humaines avec l'exposition *Au-delà des apparences.*

Pour mémoire, la Ville a créé, dès 2022, un observatoire de l'égalité femme-homme, dont les objectifs sont de porter un avis sur les actions de la collectivité en faveur de l'égalité, et de faire des propositions dans ce domaine.
Le conseil municipal a pris acte de cette présentation.

Schéma des achats responsables de la Commune
Il est organisé autour des 4 axes suivants :
- des achats verts au service de la transition écologique ;
- des achats engagés en faveur de l'économie locale et de l'innovation ;
- des achats solidaires vecteurs d'insertion et d'inclusion sociale ;
- des achats responsables et performants par la professionnalisation de la fonction achat.

Ce schéma a été adopté à l'unanimité.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur *saintgermainenlaye.fr,* rubriques *Votre mairie,* puis *Les séances du conseil municipal.*



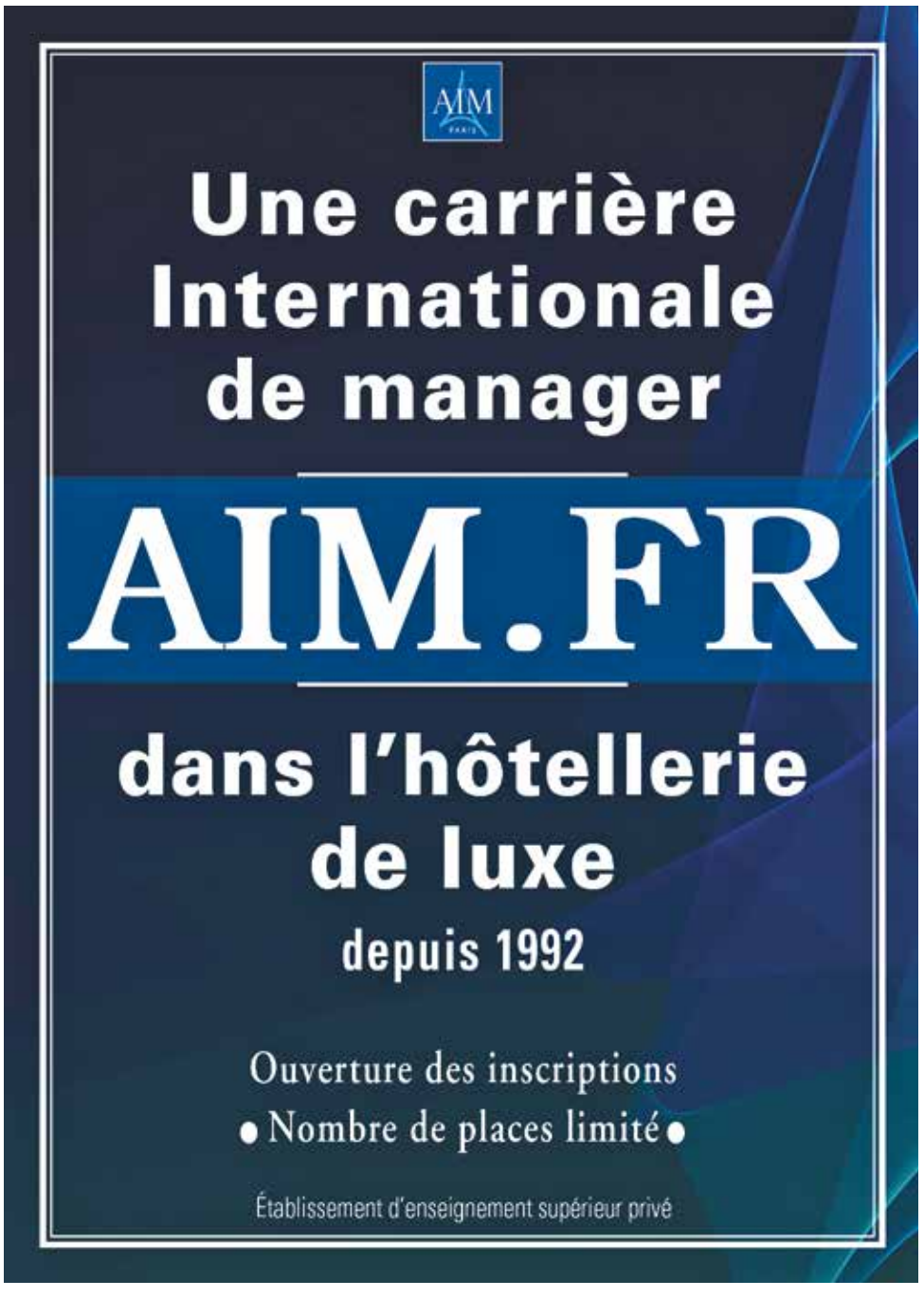


NOUVEAU BUDGET PARTICIPATIF

Prenez connaissance du règlement intérieur sur la page : *jeparticipe.saintgermainenlaye.fr*

Rencontres sportives

Du 27 au 30 janvier, au stade Georges-Lefèvre (3, avenue du Président-Kennedy), la Ville accueillera les entraînements – ouverts au public – de l'équipe de rugby les Barbarians (rugby à 7).
Au cours de cette semaine, une rencontre amicale avec Pau se déroulera mercredi 29 janvier, de 14h30 à 15h30, sur le terrain de rugby du stade municipal.
Ce même jour, Saint-Germain recevra le tournoi UNSS rugby inter lycées agricoles, dont la finale se jouera après le match des Barbarians.
Venez nombreux assister à ces évènements !



RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 22 février 2025. Il permet de produire de nombreuses informations (caractéristiques des habitants, des logements…) sur la population vivant en France, et de mieux comprendre l'évolution du pays.
Les éléments révélés déterminent largement la participation de l'État au budget des communes et permettent d'orienter l'action publique et d'ajuster les équipements collectifs (écoles, crèches…) aux besoins.

UN QUESTIONNAIRE À REMPLIR

Les enquêtes de recensement ont lieu désormais chaque année auprès d'une partie de la population (un échantillon de 8 % pour les communes de plus de 10 000 habitants).
Si vous êtes concerné, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle.
Tenu au secret professionnel, il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.
Cette démarche peut également être effectuée *via* le site internet : *le-recensement-et-moi.fr* après le passage de l'agent recenseur qui vous aura remis vos codes d'accès.

RÉPONDRE EST OBLIGATOIRE

La loi du 7 juin 1951 rend obligatoire la réponse à l'enquête de recensement. Préparée et réalisée par la commune, elle est effectuée selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui contrôle la collecte, est le seul habilité à exploiter vos données qui sont protégées par la loi et resteront confidentielles. Les données d'état civil ne sont d'ailleurs pas conservées.
Si vous êtes absent le jour du passage de l'enquêteur, vous trouverez dans votre boîte à lettres un avis de passage sur lequel figure son numéro de téléphone pour que vous puissiez le joindre et convenir ensemble d'un nouveau rendez-vous.
Le pôle vie pratique au centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer) est aussi à votre disposition pour toute information complémentaire. Il s'agit du site centralisateur pendant toute la période de recensement.

LES RÉSULTATS DISPONIBLES

Les résultats du recensement de la commune sont visualisables sur le site de l'INSEE en saisissant dans la barre de recherche *Dossier complet Saint-Germain-en-Laye*. Cliquez ensuite sur *Dossier complet,* puis sur celui de la commune concernée. S'affiche alors toute la palette de caractéristiques des ménages et logements, alimentées par les réponses des usagers lorsque ceux-ci remplissent les questionnaires chaque année.

Nouveauté : en 2025, certains foyers auront un questionnaire supplémentaire à compléter sur la famille, permettant d'apporter des informations plus complètes sur son évolution.

URBANISME

Une procédure d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Germain-en-Laye est en cours.
Jusqu'au 15 février, le dossier de présentation de la modification simplifiée n°2 du PLU est mis à la disposition du public *(lire également p.2).*
Vous pouvez ainsi consulter le détail de cette procédure :
• au centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer), aux horaires habituels d'ouverture, et formuler vos observations sur un registre papier prévu à cet effet ;
• depuis le site internet de la ville *(saintgermainenlaye.fr),* et formuler vos observations dans un registre numérique accessible par le flash code ci-contre.
La Direction de l'urbanisme et de l'aménagement se tient à votre disposition si nécessaire.

C'EST L'ESPRIT DE SAINT-GERMAIN !

Samedi 18 janvier, Arnaud Pericard s'est adressé aux Saint-Germanois lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, dans un gymnase des Lavandières bondé. La veille, Daniel Level, maire délégué de la commune déléguée de Fourqueux, en a fait de même à l'espace Pierre-Delanoë. Extraits.

Retrouvez le discours intégral en scannant ce QR code !



Arnaud Pericard entouré de Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale et de Frédéric Rose, préfet des Yvelines, le 18 janvier lors de la cérémonie des vœux à la population.

Ce siècle a déjà 25 ans ! Ce temps, qui s'écoule si vite et à notre insu, n'altère en rien la vitalité de notre cité. C'est là toute notre force : maintenir, tout en endossant les subtilités et la modernité de son temps, un esprit qui lui est si particulier et si multiple : l'esprit de Saint-Germain-en-Laye. Cet esprit se perpétue d'année en année, de génération en génération, de siècle en siècle. Vous le trouverez en arpentant notre ville, à chaque recoin de rue, en vous arrêtant quelques instants pour mettre en pause ce temps qui court.

C'est l'esprit de François 1er, et celui des souverains nés à Saint-Germain. C'est l'esprit du général Eisenhower qui décide, en 1951, de créer ce que nous appelons aujourd'hui le Lycée international et qui fait de nous, 75 ans plus tard, une ville cosmopolite, où l'on peut entendre toutes les langues du monde. C'est enfin l'esprit de Claude Debussy, qui symbolise notre ambition de mettre la culture au cœur de notre ville. Nous poursuivrons en 2025 cette politique culturelle pour élever notre ville au rang des acteurs culturels qui comptent et où chacun peut s'épanouir.

2024 : L'OLYMPISME EN MÉMOIRE

L'esprit de Saint-Germain, c'est aussi un esprit bien français. Les Jeux olympiques ont parfaitement reflété cet esprit français auquel notre ville n'échappe pas. Nous garderons en mémoire des moments exceptionnels : l'accueil des athlètes de la Team GB, le passage de la flamme olympique avec « notre » Roger Gicquel, celui de la course cycliste sur route, et enfin le podium commun des frères Alex et Kylian Portal en para natation. L'année dernière, nous avons œuvré avec le Stade Français pour faire de Saint-Germain une terre de rugby au plus haut niveau. Voilà une belle promesse pour l'avenir.

Je salue l'engagement de tous nos bénévoles et de nos associations locales. Leur implication est essentielle pour offrir à nos jeunes et à nos familles des espaces où pratiquer et s'épanouir. L'esprit de Saint-Germain, c'est aussi préserver le cœur battant de notre ville. Cette année, nous célébrerons les 40 ans de La CLEF, véritable incubateur culturel et symbole de notre dynamisme associatif. Nos évènements, des fêtes luziennes aux Étoiles du classique en passant par le Bel-Air d'été ou d'hiver, créent des moments de partage qui rassemblent familles, amis et voisins. C'est cela l'esprit de Saint-Germain : la convivialité et l'esprit des fêtes.

DANIEL LEVEL : « UN ESPRIT D'UNITÉ TRÈS PRÉCIEUX »



Le thème de l'année 2025, village international, se veut rassembleur : la particularité de notre commune déléguée est que peuvent y vivre ensemble des personnes de nationalités et de niveaux sociaux différents, dans un esprit rare de solidarité, de tolérance et d'amitié. En ces temps de discorde, cet esprit d'unité est très précieux.

Le lycée international y est sans doute pour quelque chose, mais c'est aussi par ses habitants que notre ville rayonne en dehors de nos frontières. Par ce thème, nous avons voulu montrer qu'il est possible dans le monde de traduire ce vivre-ensemble au quotidien.

À Fourqueux, nous partageons des valeurs de fraternité et de rassemblement. Nous vivons dans la bienveillance et le respect mutuel, et cela nous va bien.

Je veux évoquer le travail remarquable réalisé par les associations en termes de solidarité, de santé, d'animation. De sport aussi, avec les treize sections de l'Association Sportive de Fourqueux qui réunit mille adhérents. Parlons également de l'éducation et saluons la qualité de l'enseignement et l'ambiance qui règne dans notre école Charles-Bouvard. Saluons également nos commerçants, les grandes enseignes et toutes les entreprises qui s'activent à faciliter notre quotidien.

Je peux aussi parler des professions libérales, des professions de santé, des sociétés de service et des artisans, de tout ce secteur qui fait la richesse de notre commune déléguée.

Évoquons les forces de l'ordre, qui veillent avec professionnalisme à la sécurité de notre cité, et des sapeurs-pompiers, toujours prêts à intervenir pour nous secourir et pour accompagner chaque année notre Téléthon.

Je veux enfin citer les agents communaux qui mettent en musique à la fois les services que nous devons rendre à la population, mais aussi les projets des élus. Parmi ceux-ci, la nature est une préoccupation forte de la commune nouvelle. Les actions les plus importantes que nous allons mener sont orientées vers la réduction de la consommation d'énergies fossiles, le réaménagement des bâtiments afin d'optimiser leur isolation, l'usage accru des mobilités douces décarbonées ainsi que vers l'alimentation, en essayant de tendre vers une consommation d'énergie la plus faible possible. Aujourd'hui avec le réseau de chaleur et la géothermie, demain avec les gisements du dogger, ce sont à la fois des économies que nous réaliserons mais aussi moins de carbone que nous produirons.

Par cette liste non exhaustive, je souhaite simplement vous dire que tous les élus de la commune nouvelle ne ménagent pas leur peine pour que vous, chers concitoyens, puissiez trouver les moyens de vivre le mieux possible, le plus agréablement possible. »

PRÉPARER LA VILLE AUX DÉFIS DE DEMAIN

Porter une vision positive, dynamique et résolument tournée vers l'avenir, c'est un choix que j'assume dans un monde où le pessimisme domine. Les difficultés, bien sûr, existent, mais nous devons les affronter ensemble, avec force et conviction, pour bâtir un avenir meilleur.
J'estime, pour ma part, que la commune est le bon échelon pour envisager et modeler cet avenir. En tant qu'élus locaux, nous avons la possibilité, et surtout la responsabilité, de façonner la vie de notre territoire à l'échelle humaine, de répondre aux besoins immédiats, tout en anticipant les transformations qui sont nécessaires pour préparer notre ville aux défis de demain.
L'avenir, nous le façonnons au quotidien grâce à de nombreux projets. Le Clos Saint-Louis, dans le quartier de l'hôpital, incarne notre volonté de renforcer l'attractivité de notre ville, en respectant le patrimoine. Bien évidemment, en évoquant ce quartier, nous pensons avant tout à la santé publique et privée de la ville. Je suis, bien évidemment, avec l'ensemble de mes élus et du millier de signataires de la pétition en faveur du maintien de notre maternité à Saint-Germain. L'avenir de la santé, nous le façonnons avec pragmatisme, avec réalisme et avec l'aide de tous nos partenaires pour que, justement, puissent voir le jour deux nouvelles maisons de santé sur le quartier de l'hôpital et une troisième au Camp des Loges.
Le Cœur des Sources est un autre projet emblématique pour Saint-Germain-en-Laye, rendu possible grâce à la stabilité de nos finances. Nous ne faisons pas ces investissements par hasard. Ils témoignent de notre volonté de préparer l'avenir et de répondre aux besoins des générations futures.
L'accroissement de la nature en ville se poursuit en végétalisant l'espace public, ce qui contribue à notre démarche pour une ville zéro carbone d'ici à 2050. C'est un travail de longue haleine, mais chaque action compte pour protéger notre patrimoine végétal.
Dans cet esprit de préservation et de valorisation du patrimoine, nous avons décidé de candidater au label Ville d'art et d'histoire et d'étendre le périmètre de protection de notre centre historique.
Saint-Germain est à la fois un berceau de l'histoire et un lieu où l'on doit engager une vision de long terme pour les générations futures. C'est une ville reconnue depuis longtemps pour la qualité de ses établissements scolaires, de la maternelle au lycée, et c'est un facteur fort de notre attractivité. Nous souhaitons aller encore plus loin en créant un pôle universitaire de premier plan.
Enfin, ce qui fait la force d'une ville, c'est sa sécurité. Nous investissons continuellement dans nos infrastructures et développons des coopérations renforcées avec nos partenaires. Récemment, nous avons équipé notre police d'un centre d'hypervision urbain (CHU) à la pointe de la technologie et nous expérimenterons en 2025 la plateforme Voisins vigilants et solidaires. Nous prenons l'engagement que tous les quartiers de la ville seront équipés d'une caméra et reliés à ce CHU.

SAINT-GERMAIN, UN LIEU DE DIALOGUES ET D'ÉCHANGES

Ces lignes directrices, qui ne sont pas exhaustives, montrent que nous sommes attentifs à préserver l'esprit de Saint-Germain, qui reste fidèle à l'esprit des Lumières dans ses valeurs de liberté, tolérance et fraternité. Notre ville doit être un lieu de dialogues et d'échanges. C'est dans cette proximité avec vous que nous construirons un avenir commun.
2024 a été une année riche en actions et 2025 s'annonce tout aussi dynamique. Nous pouvons tous être fiers de ce que nous construisons ensemble : une ville fidèle à ses racines, mais qui s'affirme comme un espace de modernité et de projets ambitieux. Victor Hugo disait : Je sais d'où je viens, si j'ignore où je vais. *À Saint-Germain, j'oserai démentir le grand homme car non seulement nous savons d'où nous venons, mais nous savons également où nous allons ! »*

Berceau d'avenirs

UNE NOUVELLE MARQUE DE TERRITOIRE

Dévoilée lors de la cérémonie des voeux du maire à la population, cette marque de territoire, symbolisée par la signature « Berceau d'avenirs », valorise l'identité de la Ville, loin des clichés d'une cité figée dans le temps. Saint-Germain-en-Laye, ville en mouvement, ouverte sur les défis du monde contemporain et tournée vers un avenir riche en possibilités : ce sont les messages d'une communication institutionnelle renouvelée qui a pour objectif de renforcer son attractivité.

UN SLAM* POUR UNE ODE À SAINT-GERMAIN

Projeté lors de la cérémonie des vœux à la population, un nouveau film institutionnel dévoile tous les atouts de Saint-Germain-en-Laye. Pendant 3 minutes, cette vidéo et son narrateur emportent les spectateurs dans une poésie engagée, aux accents slam, à travers les différents quartiers de la ville.

Retrouvez cette vidéo (disponible en version sous-titrée en anglais) sur les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, LinkedIn) et sur la chaîne YouTube de la Ville en scannant le QR code ci-contre.

*Poésie orale, urbaine, déclamée dans un lieu public, sur un rythme scandé.

LE SOLEIL D'OR DU MAIRE



ANITA MOUKORI

Étudiante en droit à New York après avoir suivi une scolarité brillante à Saint-Germain, notamment au sein du Lycée international (elle est la première élève à obtenir une bourse complète pour ses 3 années au sein de l'établissement), Anita Moukori, 22 ans, a un parcours des plus inspirants.

LES SOLEILS D'OR

ANNE ARNOUX



Saint-Germanoise depuis 46 ans et présidente de l'antenne locale du Rotary club, Anne Arnoux est également très investie dans la Société des Membres de la Légion d'Honneur.



GILLES DELAVIGNE

Gilles Delavigne a créé il y a une trentaine d'années la petite ferme située à la sortie nord du Domaine national, projet écoresponsable (éco-pâturage) et pédagogique créant une véritable interaction entre le public et les animaux.

VANESSA LAFARGE



Présidente et fondatrice de l'association Help & Hope for Teens, dédiée à la santé mentale des adolescents, Vanessa Lafarge a permis à plus de 200 familles d'être prises en charge.



FLORENCE BOURILLON

Ancienne enseignante du collège Debussy et spécialiste de l'histoire des villes, Florence Bourillon est aujourd'hui présidente des Amis du vieux Saint-Germain.

DIDIER BRIFFAUD



Arrivé au Bel-Air il y a bientôt 40 ans, Didier Briffaud a toujours participé activement à la vie locale, en tant que référent du comité de quartier, mais également au sein de l'association Sports Loisirs Culture Saint-Léger et du comité de jumelage Saint-Germain-Winchester, dont il est le vice-président.

LES FOUGÈRES D'OR



ODILE VERNET

Présidente de la fédération de parents d'élèves (PEEP), ex-conseillère municipale, adjointe aux affaires scolaires, Odile Vernet a été de tous les projets en lien avec l'école et reste toujours très active dans son village.

MONIQUE GROUT



Présidente et fondatrice de l'association Fourqueux Patrimoine, Monique Grout possède une véritable passion pour son village et est à l'origine de nombreuses manifestations culturelles, qui rythment une partie du calendrier foulqueusien.

LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN RÉCOMPENSÉ



© Amorce

Mardi 10 décembre, la Ville a reçu le label Écoréseau de chaleur 2024, qui valorise le réseau de chaleur urbain saint-germanois *(lire Le JSG 843)*.
Saint-Germain-en-Laye peut justement s'appuyer sur ce réseau pour réduire son bilan carbone, puisque 33 % de l'eau potable et 67 % de la chaleur distribuées par celui-ci proviennent de sources renouvelables. En l'occurrence, ce sont une chaufferie biomasse (alimentée en bois local pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire) ainsi qu'un forage géothermique à l'Albien (produisant eau potable et chaleur) qui alimentent ce circuit, auquel les copropriétaires sont de plus en plus nombreux à vouloir être raccordés.
Mark Venus, maire-adjoint chargé des Activités économiques, était sur place afin de recevoir ce trophée remis par Amorce, l'agence nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion des déchets, de l'énergie, des réseaux de chaleur et de l'environnement.

En bref

CONSULTATION PUBLIQUE

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) soumet son Plan de réduction des déchets à l'avis du public, avant sa présentation au conseil communautaire au printemps 2025. Ce document stratégique inscrit les engagements de la collectivité, détaille ses objectifs de prévention des déchets et définit des actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.
Jusqu'au 13 février, les habitants peuvent formuler leurs observations sur différents documents : un diagnostic faisant état des atouts et des défis du territoire, des fiches actions et une synthèse reprenant les points clefs du plan de réduction des déchets. Ces documents sont disponibles en ligne sur *casgbs.fr* ou dans les locaux de la Communauté d'agglomération (66, route de Sartrouville, Le Pecq). Les observations peuvent être formulées par mail à l'adresse monavis.plandechets@casgbs.fr ou par écrit directement sur place.

PLANTATION D'ARBRES EN FORÊT DE MARLY

Mercredi 5 février, plantation d'arbres sur la parcelle 92 de la forêt de Marly, organisée par l'association des Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly. Points de rendez-vous : à 8h45 devant la gare de Mareil-Marly, et à 13h45 sur le parking du magasin Truffaut à Fourqueux. Réservation obligatoire par mail à contact@amisforetsaintgermainmarly.org

Cabinet Lubszynski
VIP ASSUR
Aline, Lucie, Marion et Laetitia ainsi que Frédéric Lubszynski vous souhaitent une excellente année 2025
01 34 51 54 57
3, rue Saint-Pierre
Saint-Germain-en-Laye
Particuliers
Professionnels
01 30 61 04 99
6, rue Saint-Pierre
Saint-Germain-en-Laye
contact@vip-assur.fr / Site : vip-assur.fr
Habitation
Multirisque professionnelle
Loyers impayés
Assurance emprunteur
Prévoyance - Retraite
Complémentaire santé
N° ORIAS : 07 000 124

PROJET ÉQUILIBRE : LA PAROLE AUX JEUNES !

Capter les émotions des jeunes vis-à-vis des problématiques environnementales, pour inciter les générations à venir à s'en emparer afin de construire un monde meilleur : c'est l'objectif du projet Équilibre, décliné à l'échelle de la ville en ce début d'année 2025. Les jeunes de 10 à 25 ans peuvent y participer, individuellement ou avec leur classe, notamment par le biais d'un concours vidéo.



Dans une ville où l'écologie est plus que d'actualité, et où l'accueil des jeunes est une priorité (plus de 20 000 apprenants sur le territoire), la construction d'un projet autour de ces deux thématiques est apparue comme une évidence. Porté par Paul Joly, maire-adjoint chargé du Logement, de l'Inclusion et de la Ville de demain, et par les agents de la Direction de la Vie Inclusive et Solidaire (DVIS), le projet Équilibre* vise à capter les « éco-émotions » des jeunes de 10 à 25 ans, grâce à différents supports, afin d'interpeller les adultes, actifs et acteurs du présent. Les Saint-Germanois peuvent participer au projet en classe ou individuellement, notamment grâce au concours vidéo « bioclip » *(lire ci-dessous)*, en cours jusqu'au 20 février.
« On parle d'éco-émotions plutôt que d'éco-anxiété car les émotions peuvent être positives comme négatives. On peut avoir un regard positif sur l'écologie de demain, à condition d'écouter nos jeunes, explique Paul Joly. *L'idée du projet, c'est de dire à la génération d'au-dessus : inspirez-vous de vos jeunes ! Les adultes doivent être à l'écoute de leurs émotions, dans toutes les grandes directions qu'ils prennent. Ces émotions peuvent se transformer en création à condition qu'il y ait cet équilibre. À Saint-Germain, cette matière créative existe et c'est la démonstration que l'on veut faire ».*

UN PROJET EN CLASSE OU EN SOLO

Concrètement, le projet Équilibre se décline en trois volets :
- un kit pédagogique à découvrir en classe : les établissements scolaires (de la primaire au supérieur, en passant par le lycée) de la ville ont reçu un kit comprenant un film documentaire réalisé par Manuel Schapira, ainsi que l'arbre des éco-émotions dans lequel les élèves peuvent accrocher des pommes de couleurs différentes censées représenter leurs émotions suite au visionnage du documentaire. Ce support permet ainsi d'avoir une tendance sur les éco-émotions à l'échelle d'une classe, d'un établissement, d'une tranche d'âge et de la ville entière. Un jeu de société ainsi qu'un livre *(L'Atlas du changement climatique)* complètent ce kit. Les élèves sont ensuite invités à répondre à un questionnaire portant sur dix thématiques. Les enseignants souhaitant faire participer leur classe peuvent d'ores et déjà obtenir leur kit en contactant la DVIS par mail à : melina.lepape@saintgermainenlaye.fr ;
- un questionnaire destiné à tous les jeunes : hors établissements scolaires, tous les jeunes saint-germanois sont invités à y répondre. Ce questionnaire est composé de douze questions autour de dix thématiques (ressources planétaires, pollution, écosystèmes, recyclage, énergie, dérèglement climatique, gestion des déchets, actions solidaires, alimentation, nature plus écologique) ;
- un concours vidéo « bioclip » : l'ensemble des jeunes de 10 à 25 ans peuvent y participer en proposant une vidéo réalisée individuellement, en groupe ou par classe. Ces vidéos (au format smartphone), d'une durée maximale de quatre minutes, doivent évoquer les thématiques de l'écologie, de la biodiversité et de la solidarité. Les participants ont jusqu'au jeudi 20 février à 12h pour soumettre leur vidéo. Un jury récompensera les meilleurs bioclips lors d'une soirée organisée au théâtre Alexandre-Dumas, le 26 mars.

Le questionnaire et le règlement du concours « bioclip » peuvent être consultés en scannant le QR code ci-contre.

*Le projet Équilibre est né de l'appel à projets territorial lancé par CY Générations, un consortium dont est membre la Ville de Saint-Germain-en-Laye. Ce projet est soutenu par CY Cergy Paris Université et a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du Plan d'Investissement d'Avenir France 2030 (PIA4).

Retrouvez toutes les sorties de votre ville

Bimensuel - 24 janvier 2025

Numéro 860

Culture SAINT-GERMAIN

P.7

THÉÂTRE
MUSIQUE
DANSE



CHORAS

QUAND LES ARTS RENCONTRENT L'ÉCOLE

« CHORAS » est l'acronyme original qui désigne les classes à horaires aménagés des arts de la scène, mises en œuvre à Saint-Germain-en-Laye depuis de nombreuses années. Introduits par le ministère de l'Éducation nationale, ces modules sont conjointement portés par le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) et le collège Claude-Debussy dès la classe de sixième. Concernant les nouvelles candidatures pour l'année 2025-2026, deux réunions d'information seront données début février pour les futurs collégiens intéressés.

UN ENSEIGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE...

Ce cursus offre la chance aux élèves de bénéficier d'un enseignement artistique renforcé au Collège et de pouvoir suivre leur formation au CRD sur le temps scolaire grâce à un emploi du temps adapté. Plusieurs filières artistiques sont proposées comme la danse classique ou contemporaine (CHAD), le théâtre (CHAT) ou la musique (CHAM) comportant au choix, la pratique vocale collective (Maîtrise), la création musicale assistée d'un ordinateur (MAO) ou la pratique instrumentale.
Pour le théâtre, la maîtrise et la MAO il n'est pas nécessaire de justifier d'une pratique préalable pour candidater. En revanche, les options de danse et d'instrument requièrent une validation de fin de 1er cycle à l'entrée en sixième.

ET SINGULIER...

Les classes CHORAS constituent une opportunité remarquable de formation et de pratique artistique, accompagnée conjointement par les enseignants des deux établissements, jusque dans la représentation du conservatoire aux conseils de classe du collège. Le parcours de l'élève est ainsi valorisé, de ses apprentissages à sa restitution publique en fin d'année. Si, pour l'année scolaire en cours, 72 élèves profitent de ce cursus de haut niveau, de la 6e à la 3e, le CRD espère bien en augmenter encore les effectifs en 2025.
Venez les rencontrer le 1er et 8 février prochains. Alors, à vos chefs d'œuvres !

Réunions d'information :

Samedi 1er février
De 9h30 à 12h
au Collège Claude-Debussy (31, rue Alexandre-Dumas)

Samedi 8 février
De 15h à 17h30
au Conservatoire Claude-Debussy (3, rue Maréchal-Joffre)

Hors CHORAS : le collège propose une réunion le 1er février pour les classes à horaires aménagés arts plastiques (CHAAP), en partenariat avec la Ville et La CLEF. Informations sur : *rebrand.ly/fhpp2dk*

©Watcharin



À LA CLEF : VIBRATIONS GROOVY

Funky District est né à Hyères d'une rencontre entre deux musiciens passionnés : Arthur (guitariste et claviériste) et Pierre (batteur). Inspirés par le funk des années 70, ils sont rejoints par deux autres complices et le chanteur new-yorkais Nic Hanson. Le groupe se distingue rapidement grâce à ses sonorités groovy et percutantes, ainsi qu'une identité rétro qui lui est propre. Une évolution live marquante, qui s'éloigne des premières exploration house du duo et qui capture désormais les rythmes fougueux du funk et du disco, tout en apportant une touche moderne et expérimentale. Funky District, c'est prendre le temps, dans un monde où tout va trop vite, trop loin. Funky District, c'est l'inverse de l'intelligence artificielle. Funky District, c'est du groove, sans se prendre la tête.

Vendredi 7 février à 20h30.
Tarifs : 13 à 17 € | Gratuit pour les adhérents de La CLEF.
La CLEF (46, rue de Mareil).
laclef.asso.fr

L'ART AU SERVICE DE L'ESPOIR

DÉCOUVREZ LA COLLECTION DE RITA LECAT À L'OCCASION D'UNE VENTE EXCEPTIONNELLE

En collaboration avec le Lions Club Doyen, les toiles de Rita Lecat seront exposées à l'espace Paul et André Vera du 24 au 26 janvier à l'occasion de la vente caritative : *L'art au service de l'espoir*.*



Rita Lecat peint depuis plus de quarante ans. Originaire d'Allemagne, cette artiste engagée et dévouée aime multiplier les matières et les techniques.
Au commencement de sa carrière, ses peintures penchaient plus vers le figuratif : pastels de nus, collages de partitions de musique ou encore bouquets de fleurs… Aujourd'hui, Rita tend davantage vers l'abstraction et le jeu des substances : café, rouille, chaux ou encore poudre de marbre…
Elle l'affirme elle-même : *« vous ne verrez pas trois tableaux pareils ! »*.
C'est la quatrième fois qu'une partie de la collection de Rita Lecat est exposée à l'espace Véra, mais il s'agit de sa toute première vente caritative. Près de 80 tableaux, regroupant deux décennies de travail seront disponibles à l'achat à partir de 50 euros. De quoi acquérir un joli bijou !

*Les fonds récoltés seront reversés à la Société Française de la lutte contre les Cancers et les leucémies de l'enfant et de l'adolescent (SFCE) qui s'assure du traitement et du suivi de la maladie chez les enfants.

Espace Paul et André Vera
(2, rue Henri IV)
Du 24 au 26 janvier, 11h à 18h

LES COULISSES DU MAN

PODCASTS

Le MAN lance sa série de podcasts d'une vingtaine de minutes pour suivre les coulisses du musée et en apprendre plus sur sa collection. Disponible sur Youtube et toutes les plateformes d'écoute, cette série de 8 épisodes est un vrai voyage à travers les âges.
À écouter sur *https://rebrand.ly/ba0y8pz*

TOUS EN BOÎTES

Les six ans de restauration du musée entre 2018 et 2024 sont à l'initiative de cette exposition. Mise en scène de ce grand chamboulement qui retrace le quotidien des régisseurs et des objets répertoriés, découvrez les clichés de ce grand moment de conservation jusqu'au 10 février.
Au Musée d'archéologie nationale (place Charles-de-Gaulle). De 10h à 17h. 6 euros. *musee-archeologienationale.fr*



JOYEUX ANNIVERSAIRE À L'ATELIER PIÈCE UNIQUE !

Fondée par Cécile Coutant, peintre et sculptrice, l'association Atelier Pièce Unique fête ses vingt ans. Pour marquer cet anniversaire et célébrer deux décennies d'engagement et de partage artistique, une journée spéciale est organisée samedi 8 février.

Au programme, plusieurs activités ouvertes aux enfants accompagnés de leurs parents, et notamment un atelier créatif sur l'art durable et l'upcycling où chacun apportera de petits matériaux de récupération (bouchons, petits jouets, cannettes vides…).
Au cours de l'après-midi, un goûter sera offert aux jeunes artistes participants qui pourront aussi profiter d'un atelier de maquillage créatif. À l'Espace Pierre-Delanoë (2, place Victor Hugo, à Fourqueux). De 15h à 17h30. Gratuit, sans réservation et dans la limite des places disponibles.

ET AUSSI…

À la galerie d'art de l'Atelier Pièce Unique (1, place du Lavoir, à Fourqueux), venez découvrir l'exposition rétrospective de Cécile Coutant, du 8 au 28 février. L'artiste a sélectionné des œuvres aux techniques variées : peintures, dessins et sculptures. Nus féminins et masculins stylisés, portraits déstructurés, animaux baroques, scènes oniriques ou poétiques, son style s'inscrit dans un expressionnisme vibrant, teinté d'abstraction. L'accent est mis sur l'intensité de l'expression et sur la texture, qui apportent de la profondeur à l'œuvre.

MARCHÉ DE L'ART

Créatrice du Marché de l'Art, qui se tient depuis 16 ans sur la place du Marché-Neuf et réunit une centaine d'artistes, Cécile Coutant vous convie à la prochaine édition, qui se déroulera samedi 14 juin.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS…

- **Le 1er février,** l'atelier sculpture, guidé par la plasticienne Christine Caupin-Fos, permettra de réaliser une sculpture d'un duo de danseurs et à la monter sur socle. Pour adultes et jeunes motivés à partir de 15 ans. De 13h30 à 18h ; 85 euros, matériels et goûter compris.
- **Le 8 février,** atelier en compagnie de l'aquarelliste Donna Acheson Juillet pour progresser sur la pratique de l'aquarelle. Pour adultes et jeunes motivés à partir de 15 ans. De 10h à 17h, 85 euros et possibilité de déjeuner avec l'artiste.

Atelier Pièce Unique
(1, place du Lavoir, Fourqueux).
Contact : 01 34 51 94 31
atelier-piece-unique.fr

AU THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS

SOIRÉE CÉLESTE

Les Concerts des Étoiles du classique reviennent avec deux dates en 2025 au Théâtre Alexandre-Dumas (TAD).

La première aura lieu **vendredi 31 janvier,** avec le concert d'Aleksandr Kliuchko, jeune pianiste russe révélé par le concours International Rachmaninov à Moscou en 2022. Élève prodige au Conservatoire Tchaïkovski de Moscou avant d'être celui de Rena Shereshevskaya à l'École Normale Supérieure de Musique de Paris, il est maintenant invité à se produire dans les plus grandes salles internationales.

Inspiré par la nébuleuse des contes merveilleux, Aleksandr Kliuchko cherche à les faire briller et les met à l'honneur. Au programme : les suites du ballet de la *Belle au bois dormant* ou encore de *Casse-Noisette* de Tchaïkovski. Pour tenir cette note enchantée, le jeune musicien interprétera en deuxième partie *L'Oiseau de Feu* de Stravinsky et *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski, œuvres tirées du mythique folklore slave. De quoi avoir des étoiles plein les yeux ! Il faudra ensuite attendre le 16 mai prochain pour la dernière date de la saison avec le quatuor Tchalik et Dania Tchalik pour une soirée cosmique autour de Mozart et de Schumann. *Le JSG* leur consacrera un article dans un futur numéro.

À 20h30. Durée 1h30.
Tarifs : de 15 à 25 euros.

JEUNESSE ET LIBERTÉ

Le théâtre Alexandre-Dumas propose **dimanche 9 février,** le projet chorégraphique de Michel Kelemenis, *MAGNIFIQUES* (photo-ci-dessous) créé en 2023. Il rend aujourd'hui hommage à la jeunesse et aux danseurs dans une énergie démesurée. Sous un air du *Magnificat* de Bach, ponctué de vibrations électro d'Angelos Liaros Copola, les neufs interprètes célèbrent la joie de vivre et la liberté de se sentir immortel. Tantôt délicate et intime, ou puissante et éclatante, la chorégraphie invite à respirer un air toujours plus frais.

À 17h. Durée 1h10.
Tarifs : de 15 à 25 euros.

TAD (Jardin des Arts).
Contact : 01 30 87 07 07.
tad.saintgermainenlaye.fr


©Didier Philispart

LA NUIT DE LA LECTURE : LE TEMPS DES VEILLÉES LITTÉRAIRES

La nuit de la lecture revient pour sa neuvième édition à Saint-Germain-en-Laye : événement national porté par le Centre National du livre et le ministère de la Culture, elle aura lieu dans les deux médiathèques municipales le samedi 25 janvier. Au programme : lectures, jeux, spectacles musicaux pour petits et grands.

Cette année le thème choisi est le patrimoine. Au sens propre comme au figuré, le patrimoine joue de plusieurs lectures : monuments historiques aussi bien que les héritages culturels et immatériels… il représente un lieu de partage où grouillent les échanges humains.

Le samedi soir, la médiathèque George-Sand vous proposera une projection jeunesse dès 17h accessible dès l'âge de trois ans, suivie d'un spectacle de contes à 19h. Quant à la médiathèque Marc-Ferro, vous pourrez tout d'abord venir visiter l'exposition de photographies du Photo Club de Saint-Germain pour (re)découvrir le patrimoine local (du 21 janvier au 1er février). Après un concert des élèves du Conservatoire à 15h, de nombreuses animations seront proposées aux enfants à partir de 17h : lecture de contes à voix haute, spectacle au son de la harpe dès 3 ans, et encore des jeux de plateaux avec l'AGASEC à partir de 6 ans, un programme complet à retrouver sur le site internet. L'auteur et illustrateur jeunesse Pierre Cornuel sera présent à partir de 18h30 pour présenter et dédicacer ses œuvres.

Pour les adultes les plus littéraires, un exercice de « caviardage » de textes de 17h à 20h permettra de créer son œuvre à partir de romans classiques. En parallèle, pour les quinze ans et plus, le passeur de rimes Jean-Yves Saez donnera des consultations poétiques individuelles de cinq minutes, de quoi trouver les mots pour apaiser vos maux.

La librairie l'Allée des Feuilles et le Café des Arts seront également présents pour toutes vos envies littéraires ou gustatives ! Après cet événement, rendez-vous en février pour la nouvelle édition de « BD>écouvertes » où les héroïnes sortiront de leurs cases…



Médiathèque Marc-Ferro (Jardin des Arts)
Médiathèque George-Sand (rue de l'Aurore)
mediatheques.saintgermainenlaye.fr

Les Œuvres du Mois : Balade hivernale au cœur de la forêt


Marie-Ferdinand Jacomin, vers 1880.


Jacques Weismann, vers 1941.

Dans le hall de l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise), face au petit salon d'accueil, deux encres brunes semblent interpeller le visiteur. Si l'une est peinte par Marie-Ferdinand Jacomin en 1880 et l'autre par Jacques Weismann en 1941, toutes les deux illustrent un chêne de la Vierge de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

Sortis des collections du musée Ducastel-Vera en ce début d'année, soixante ans séparent ces deux dessins qui paraissent étonnamment proches l'un de l'autre. Les deux chênes grandioses consacrés à la Vierge revêtent un camaïeu de brun, et dominent la forêt.
Paré de quelques reliques dans le tableau de Weismann, il est le signe d'un culte chrétien qui l'accompagne toujours.
La sagesse est rendue visible par le calme de la forêt.
Pour Jacomin ou Weismann, la presque monochromie tend également à accentuer la solitude, la tristesse… peut-être celles des jours passés et des souvenirs accumulés ?

Profitez de cette balade mystique et hivernale, à découvrir jusqu'au 31 janvier.

Le journal de
SAINT-GERMAIN

Numéro 860

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye

AGENDA

26 JANVIER
VIDE-GRENIER COUTURE
8e édition des Puces des couturières et loisirs créatifs : couture, tricot, crochet... De 10h à 18h.

ESPACE PIERRE DELANOË, SALLE FULCOSA (2, PLACE VICTOR-HUGO)
Contact : 06 86 71 10 14 et ypcbureau2021@yahoo.com.

28 JANVIER
CONFÉRENCE
La Syrie après Bachar Al-Assad par Fabrice Balanche, agrégé et docteur en géographie et maître de conférence à l'Université de Lyon 2. À 14h.

SALLE J.-TATI (12 BIS, RUE DANÈS-DE-MONTARDAT)
Contact : 01 39 73 42 55
universitelibresaintgermainenlaye.com
Gratuit pour les adhérents.
10 euros pour les externes.

28 JANVIER
ATELIER
Initiation à la perspective atmosphérique, à la perspective linaire. De 10h à 16h30.

ATELIER ENFANCE DE L'ART (21, RUE DANÈS DE MONTARDAT)
Contact : 06 62 69 96 01. *atelier-enfance-art.fr*
100 euros.

30 JANVIER
CONFÉRENCE
Vignobles d'Amérique du Sud par Sophie Lignon Darmaillac, agrégée et docteur en géographie, maitre de conférence à Sorbonne Université.

SALLE J.-TATI (12 BIS, RUE DANÈS-DE-MONTARDAT)
Contact : 01 39 73 42 55
universitelibresaintgermainenlaye.com
Gratuit pour les adhérents.
10 euros pour les externes.

31 JANVIER
CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Le club Questions pour un champion propose une journée portes ouvertes pour découvrir ses activités. À 19h30.

MAS (3, RUE DE LA RÉPUBLIQUE)
Contact : 06 22 12 19 89 et gillesbrindejonc@yahoo.fr

1ER FÉVRIER
CONCERT JAZZ
Concert de l'artiste Elisa Lecuyer dans le cadre de l'évènement *Jazz in Fourqueux* organisé par l'association Musica Fulcosa. Du jazz à la salsa, cette artiste franco-vénézulienne multiplie les rythmes entraînants. À 20h.

ESPACE PIERRE DELANOË (2, PLACE VICTOR HUGO)
Contact : 06 12 96 41 72 et musica.fulcosa@gmail.com
saintgermainenlaye.fr
18 euros pour les adhérents.
22 euros sur place (20 euros en prévente).

3 FÉVRIER
NUMÉRIQUE POUR TOUS
Initiation et perfectionnement informatique. De 14h à 16h.

ESPACE PIERRE DELANOË, SALLE 1 ET 2 (2, PLACE VICTOR HUGO)
Gratuit.

4 FÉVRIER
CONFÉRENCE
Judéo-Christianisme et Rabbis du Talmud : Frères, rivaux ou fondateurs de religions ? par Dan Jaffe, historien des religions de l'Université Bar-Ilan de Tel Aviv organisée par l'association Amitié Judéo-Chrétienne. À 20h30.

MAS, SALLE DES ARTS (3, RUE DE LA RÉPUBLIQUE)
Contact : amitiejc.saintgermain@gmail.com
Entrée libre. Participation aux frais.

5 FÉVRIER
ATELIER
Découverte de tous les secrets du Kokedama japonais traditionnel. De l'histoire à sa confection et repartez avec. À 18h.

ATELIER ENFANCE DE L'ART (21, RUE DANÈS DE MONTARDAT)
Contact : 06 01 99 37 00. *atelier-enfance-art.fr*

5 FÉVRIER
CONFÉRENCE
Nouveaux apports de l'archéogénétique dans l'étude du Néolithique en France, par Eva-Maria Geigl, directrice de recherche au CNRS. À 18h30.

AU MAN (PLACE CHARLES DE GAULLE)
Contact : 01 34 51 65 36 et reservation.man@culture.gouv.fr
musee-archeologienationale.fr
Gratuit sur réservation.

6 FÉVRIER
CAFÉ POLYGLOTTE
Ouverture d'un café où il est possible, une fois par mois, de se retrouver autour d'un café pour parler l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou encore l'italien.
Première séance de 19h à 20h30.

65, RUE DE POLOGNE
Contact : 06 76 95 15 46 et cafepoly.stger@gmail.com
Gratuit sur réservation.

6 FÉVRIER
LIVRE
L'autrice Eléonore de Duve sera présente à la librairie l'Allée des Feuilles pour présenter son nouveau récit *Sophia* aux Éditions Corti. À 19h30.

L'ALLÉE DES FEUILLES (28, RUE DE PARIS)
Contact : 01 39 10 63 48. *alleedesfeuilles.fr*

7 FÉVRIER
ATELIER
Atelier Adultes « Cuisine Vietnamienne » par Finezze di Giada avec Sayuri. De 19h à 21h30.

SAINT GERMAIN EN LAYE (CÔTÉ MAREIL – 4 CHEMINS)
Réservation au 06 02 18 62 52 et finezzedigiada@gmail.com

7 FÉVRIER
CONCERT JAZZ
Concert du groupe Armstrong's Ambassadors dans le cadre du festival Jazzaudehore organisé par l'hôtel Cazaudehore. Cette soirée concert comprend également le menu spécial. À 20h.

HÔTEL CAZAUDEHORE (1, AVENUE KENNEDY)
Contact : 01 30 61 64 64 et reservation@cazaudehore.fr
cazaudehore.fr/soirees-jazz-chez-cazaudehore
140 euros.

7 FÉVRIER
MATINÉE MUSICALE
Les Troyens (1863) de Berlioz, une épopée française, par MCAS. De 9h à 11h.

AU MAS, SALLE DES ARTS (3, RUE DE LA RÉPUBLIQUE)
Contact : 06 09 77 52 92.

8 FÉVRIER
CONCERT ROCK
Concert de Feldup, enfant de l'indie rock DIY qui convoque tour à tour Radiohead, Interpol, les Strokes... La classe à la française ! À 20h30.

LA CLEF (46, RUE DE MAREIL)
laclef.asso.fr
Tarifs de 11 à 18 euros.

8 FÉVRIER
CONFÉRENCE
Violences interpersonnelles ou faits de guerre au Néolithique et à l'âge du Bronze en Europe occidentale par Cyril Marcigny, archéologue. À 10h30.

AU MAN (PLACE CHARLES DE GAULLE)
Contact : resa.saman@gmail.com.
musee-archeologienationale-amis.fr
Gratuit sur réservation.

8 FÉVRIER
NOUVEL AN CHINOIS
Fêtez la nouvelle année chinoise avec l'association Confucius, à l'honneur gastronomie et spectacle gratuit, ouvert à tous. À 9h.

ESPACE PIERRE DELANOË, SALLE FULCOSA (2, PLACE VICTOR HUGO)
Contact : 06 29 96 59 36 et ling.z.fr@gmail.com
Restauration payante.

9 FÉVRIER
CONCERT (LUTH)
Le fonds Brissard accueille à l'Hôtel de Noailles, le luthiste Magnus Anderson. Une soirée suivie d'un cocktail. À 16h.

HÔTEL DE NOAILLES (11, RUE D'ALSACE)
Réservation sur *hotel-de-noailles-saint-germain.fr/concerts*
De 28 à 32 euros.

DÈS À PRÉSENT
COURS DE BRIDGE
Venez vous entraîner et participer à des tournois de bridge. Lundi de 13h50 à 17h pour les initiés, vendredi de 13h50 à 17h partie libre pour élèves et initiés.

CLUB DE BRIDE (3, RUE DES LAVANDIÈRES)
Contact : stgermain.bridge@gmail.com. *stgermain-bridge.fr*
Tarifs concours et licence sur le site.





En bref

T13

Travaux. Jusqu'au 31 janvier, du lundi au vendredi, le trafic de la ligne T13 est interrompu dès 21h dans les deux sens de circulation, en raison de travaux sur la ligne L.

- Dernier départ de Saint-Germain-en-Laye vers Saint-Cyr : 21h.
- Dernier départ de Saint-Cyr vers Saint-Germain-en-Laye : 21h.

Des bus de remplacement sont mis en place du début à la fin de service du T13.

Tarification. Depuis le 1er janvier, le ticket métro-train-RER est valable sur la ligne T13 pour les voyageurs occasionnels, au tarif unique de 2,50 €, quelles que soient les gares de départ et les destinations.

Ce titre de transport peut être chargé sur un Navigo easy ou sur smartphone (non disponible au format papier). De plus, le Navigo liberté+ s'étend à l'ensemble des modes de transport en Île-de-France, dont le T13.

Enfin, pour les voyageurs réguliers, les abonnements Navigo restent valables.

CONFÉRENCE

Jeudi 6 février, à 20h, salle Jacques-Tati (12 bis, rue Danès-de-Montardat), l'association Help & Hope for Teens organise une conférence avec le Docteur Olivier Revol, parrain de l'association, sur le thème : *Le refus scolaire anxieux ; la fièvre du dimanche soir.*

Le médecin exposera les causes et les rôles des différents partenaires, comme le médecin traitant, et des prises en charge à mettre en place dès lors que la situation devient chronique.

Cette conférence s'adresse aux adolescents, aux parents, aux professionnels de l'éducation et de la santé.

Entrée gratuite mais inscription obligatoire *via* le QR-code.

UN AIR D'ÉCOSSE

Les Amis du Jumelage Saint-Germain-en-Laye/Ayr (écosse) proposent leur traditionnel Robert Burns Supper, le 1er février, à 19h, au Centre Sports et Loisirs de la Banque de France (57, Île de la Loge, à Bougival). Au programme de cette année, qui marque le 40e anniversaire du jumelage : bagpipers, chants, danses écossaises, tombola et vente d'objets.

Inscription obligatoire avant le 23 janvier.

Renseignements par courriel, à l'adresse jumsglayr@gmail.com

DÉFI JEUNES : À VOS CANDIDATURES !



Créé par la Ville, le programme Défi Jeunes est un concours destiné à aider les 16-25 ans à financer leurs projets aux niveaux local, national ou international. Les inscriptions seront ouvertes du 3 février au 4 mai 2025. À vos dossiers !

Solidarité de proximité ou internationale, animation locale, projet d'embellissement du patrimoine local, citoyenneté, environnement, handicap, sport, culture, numérique, ou encore projet d'intérêt éducatif, donnez un coup de pouce à vos projets grâce à l'aide de la Ville.

Pour participer, complétez le formulaire en ligne sur le site *saintgermainenlaye.fr* avec tous les éléments demandés.

Vous devrez ensuite présenter votre projet à l'oral devant un jury chargé de désigner les trois meilleurs. Les critères de sélection incluent le caractère innovant du projet, l'intérêt général et la faisabilité. L'oral de présentation est également un critère déterminant.

Après validation par le conseil municipal, les gagnants se verront attribuer 1 000 € (1er prix), 850 € (2e prix) et 650 € (3e prix).

Informations *via* ce QR code :

DES LYCÉENS DE POQUELIN DÉCORENT DES VITRINES DE LA VILLE





Dans le cadre d'un projet pédagogique et sous la houlette de leurs enseignants en design et commerce, une classe de Bac Pro du lycée polyvalent Jean-Baptiste-Poquelin a conçu et réalisé des scénographies de Noël pour les vitrines de plusieurs magasins saint-germanois.

Le projet a nécessité un important travail de préparation. Dans un premier temps, les premières inspirations sont nées à partir de la visite d'une exposition temporaire présentée au musée des Arts Décoratifs, et d'une analyse des vitrines de grands magasins parisiens.

Après une restitution en classe, les élèves ont ensuite entamé des démarches auprès des commerçants de la ville avec, pour objectif, de mettre en place un suivi « client » et repérer ses besoins afin de lui proposer une solution adaptée.

Les dernières étapes ont été la réalisation du décor en atelier puis l'installation en magasin.

« *Cela a été une expérience enrichissante pour les élèves, dont certains se sont révélés,* se réjouit Audrey, enseignante du pôle professionnel. *C'est un levier formidable pour travailler la confiance en soi, ainsi que le travail en équipe et l'autonomie* ».

Et l'aventure ne s'arrête pas ici puisque des vitrines pour la Fête des Mères devraient voir le jour au printemps. L'occasion pour ces jeunes de réinvestir les connaissances et les compétences acquises, et de mesurer les progrès accomplis au cours du dernier semestre !



Journées pré et post-BAC

Le lycée Léonard-de-Vinci (2, boulevard Hector-Berlioz) organise deux demi-journées de portes ouvertes :

- **Post-BAC, samedi 1er février : présentation des BTS Bioanalyses en laboratoire de contrôle (BioALC), BTS Electrotechnique et BTS Conception et réalisation des systèmes automatiques (CRSA).**
- **Pré-BAC, samedi 22 mars, de 9h à 12h : présentation des baccalauréats STI2D, STL, G, MSPC, MELEC et CAP électricien.**



AUTOUR DES ANIMAUX...

• CARTE CONTACT

Vous êtes propriétaire d'animaux de compagnie ? Procurez-vous la carte *Mon animal est seul à la maison !*

Créée par la Ville, engagée pour le bien-être animal et lauréate de 3 pattes du label Ville amie des animaux *(lire Le JSG 858),* elle est au format carte de visite pour se glisser facilement dans votre portefeuille.

Au recto, vous indiquez vos coordonnées, et au dos le contact des personnes qui pourront prendre soin de votre compagnon à quatre pattes en cas d'absence imprévue ou d'urgence. Disponible à l'accueil des bâtiments administratifs, cette carte est également téléchargeable pour impression sur : *https://t.ly/lqyF_*

Le Journal de Saint-Germain vous proposera prochainement un reportage sur ce sujet.

• CONFÉRENCE

Samedi 25 janvier, de 14h à 18h, à l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise), la Ville, en partenariat avec les Amis du vieux Saint-Germain proposent un colloque sur le thème *Les Animaux dans la ville.*

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Le journal de
SAINT-GERMAIN

Numéro 860

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye

En bref

À LA MAISON DES PROJETS (9, RUE DE L'AURORE)

- Le 28 janvier de 10h30 à 11h30 : atelier assainissement de votre lieu de vie.
- Le 1er février de 13h30 à 18h : atelier de réparation des petits appareils informatiques, électroniques et électroménagers du quotidien.
- Le 4 février de 14h à 15h30 : atelier découverte des hydrolats (propriété, utilisation et fabrication d'un mélange).

Contact : 06 30 68 36 59 et maisondesprojets@saintgermainenlaye.fr

À L'APPARTEMENT 6C (6, RUE FRANÇOIS-COUPERIN)

- Le 1er février de 10h à 11h : atelier respiration, gestion du corps et du stress.
- Le 7 février de 10h à 13h : atelier alimentation saine et durable. Menu avec légumes et fruits d'hiver.
- Le 8 février de 10h à 11h : atelier méditation guidée.
- Le 8 février de 14h à 15h30 : atelier smoothie énergie.

Contact : 06 30 68 36 59 et maisondesprojets@saintgermainenlaye.fr

LES AIDES DE L'AGGLO

Vous êtes copropriétaires et souhaitez effectuer des travaux de rénovation énergétique, consultez le guide de l'Agglo qui regroupe : les aides (subvention au Diagnostic Technique Global et aides aux travaux (sous conditions de ressources) ; le dispositif MaPrimeRénov' Copropriété, qui finance les rénovations énergétiques globales (sous condition) ; des contacts pour obtenir des conseils neutres et gratuits. Document téléchargeable sur *casgbs.fr* > Vivre ici > Se loger > Copropriétés, ou en flashant ce QR code.

ACTIONS DE CHASSE

La prochaine action de régulation des populations de cerfs, chevreuils et sangliers aura lieu mardi 4 février, de 9h à 18h. Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées.

Union pour Saint-Germain / Fourqueux

Démocratiser les enjeux du numérique

Alors que de nombreuses villes en France font face à des cyberattaques, nous avons décidé de continuer à investir pour protéger notre infrastructure numérique. Ces attaques rappellent l'importance cruciale de garantir la sécurité de nos systèmes et des données de nos habitants.
La cybersécurité reste une priorité pour notre collectivité.
Parallèlement, nous continuons nos rendez-vous gratuits de 45 minutes avec notre conseiller numérique. Ces sessions vous aident dans vos démarches informatiques du quotidien, comme la gestion de vos documents, l'utilisation de services en ligne ou la maîtrise des outils numériques essentiels. N'hésitez pas à prendre rendez-vous sur notre site internet : *saintgermainenlaye.fr*
Avec le Conseil local du numérique, nous avons entamé un cycle de conférences destinées à démocratiser les enjeux du numérique et à favoriser une meilleure compréhension de ces technologies dans notre société. Ce Conseil joue un rôle essentiel en regroupant des experts pour débattre et construire une vision commune du numérique. Ces conférences continueront en 2025 avec des thèmes variés et des intervenants experts.
Nous irons également à la rencontre des collégiens et lycéens pour les sensibiliser à l'intelligence artificielle. Ces échanges ont pour but de les éduquer aux risques et aux potentialités de ces outils dans leur vie étudiante et professionnelle future.
Notre objectif est de rendre le numérique accessible à tous, grâce à des efforts conjoints en matière de sécurité, d'accompagnement citoyen et d'éducation.

Emmanuel Haïat
Maire-adjoint chargé du Numérique

Saint-Germain écologique et solidaire

Chaussées, trottoirs, partageons-les !

Lors des élections municipales de 2020, nous avions proposé dans notre programme un certain nombre de préconisations visant à améliorer la circulation dans notre ville. Nous en retrouvons une bonne partie dans le schéma directeur de la circulation et du stationnement qui a été élaboré par la Ville en 2022. Il porte sur le réaménagement de certaines voies (élargissement des trottoirs, mise en sens unique…) de quartiers en mutation tel que celui du Clos-Saint-Louis. Toutes ces actions ont eu un effet bénéfique pour le centre-ville dont la circulation se trouve nettement apaisée. Cependant nous constatons que la situation est perfectible en ce qui concerne les déplacements à vélos et pour les piétons, car si de nombreuses pistes cyclables ont été aménagées dans la ville et en forêt, une amélioration doit encore être portée dans certaines zones avec entre-autre une amélioration de la signalisation. L'extension de la zone 30 à une grande partie des voies (à l'exception de certains axes-routes départementales et nationales) assure aussi une plus grande sécurité pour les piétons. Certains points restent encore compliqués particulièrement aux heures de pointe. Il s'agit de la jonction rue de Pontoise, rue de la surintendance. Des études en lien avec la Communauté d'Agglomération Saint-Germain-Boucle de Seine (Casgbs) ont pour objectif l'amélioration de la fluidité de la circulation des bus de ce secteur. Le carrefour du Bel-Air, autre secteur concerné, fait l'objet d'une discussion avec l'État pour revoir l'aménagement de la rue Priolet.
Toutes ces mesures s'intègrent dans le cadre de ce schéma directeur évolutif permettant ainsi de mettre en place de nouvelles idées au cours des années.
Nous profitons de cette première tribune de l'année pour vous souhaiter la réalisation de vos projets ainsi que ceux de la collectivité.

Vos élus de gauche : **Blandine Rhoné, Jocelyn Jean-Baptiste, Alicia Castigliego**

Unis pour agir Saint-Germain / Fourqueux

45 286 habitants

Il n'est pas trop tard lorsque vous lirez ce premier numéro du Journal de St Germain de janvier pour vous souhaiter une merveilleuse année. Une année qui débute avec une bonne nouvelle apportée par l'Insee et qui souligne la dynamique de notre ville avec +900 habitants en un an avec désormais plus de 45 000 habitants. La méthodologie employée par l'institut national n'est pas à prendre pour « habitant comptant ».
Il s'agit d'abord d'une tendance affirmée dont témoignent les enquêtes de recensement. Au-delà, l'Insee nous livre des éléments chiffrés qui nous invitent à considérer l'évolution sociologique de notre ville sur un temps long (depuis 2010). Ils nous permettent de mettre en perspective les projets municipaux actuels et réfléchir à leurs évolutions. Ils nous forcent également à identifier les enjeux des années à venir. Plusieurs tendances sont affirmées à l'appui des études de l'Insee depuis 2010.
Abordons ici le sujet de la population saint-germanoise. Tout d'abord, une population municipale qui vieillit : alors que toutes les tranches d'âge de 15 à 44 ans voient leur population municipale décliner depuis 15 ans, seule la population municipale des 60 à 74 ans progresse. Ensuite, une population municipale qui vit de plus en plus seule avec également l'essor des familles mono parentales. Toutes les tranches d'âge municipales de 25 à 79 ans des personnes vivant seules progressent depuis 15 ans. Et les familles monoparentales représentent désormais 18 % des familles soit 2 100 foyers. Enfin, une population municipale toujours en grand renouvellement puisque plus du tiers (38 %) des habitants résident dans leur logement depuis moins de 4 ans. Soustraction faite des effets du parcours résidentiel intra-muros, la tendance se confirme à une forte attractivité résidentielle pour des durées très souvent inférieures à 10 ans.
Nous vous invitons à nous adresser vos messages par courriel à : rassemblementstgermain@gmail.com

Pour le groupe
Alexandre Grevet

Audace pour Saint-Germain

Bonne année 2025 !

Le groupe d'opposition municipale et l'association Audace pour Saint-Germain vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025 ! Que l'année nouvelle vous offre de nombreuses et profondes joies de toutes sortes : personnelles, familiales, amicales, associatives, professionnelles. Qu'elle resserre nos liens et nous trouve toujours unis face aux tribulations que connaissent notre commune et notre nation !
2024 aura été une *annus horribilis* : instabilité politique et institutionnelle (l'année des quatre premiers ministres !), aggravation de la dette publique (dégradation de la notation souveraine de la France par Moody's d'Aa2 à Aa3), calamités climatiques (cyclones Belal et Chida à La Réunion et Mayotte, tempête Monica dans le Sud). Même nos rares joies collectives ont été abîmées : il y a eu nos médailles aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris, mais aussi la scandaleuse cérémonie d'ouverture ; il y a eu la réouverture de Notre-Dame de Paris, mais on ignore toujours les raisons exactes de l'incendie d'avril 2019… Pour cette Macronie au bilan humain et économique désastreux, la majorité municipale a toujours les yeux de Chimène, recevant à la cérémonie des vœux Yaël Braun-Pivet – tout en accueillant la fédération LR des Yvelines le 21 janvier au Manège royal…
Loin de nous ces palinodies et ces manœuvres indignes de l'heure ! En 2025 comme en 2024, Audace pour Saint-Germain prendra part à toutes les séances du conseil municipal, honorant aussi chaque quinzaine le rendez-vous de cette tribune libre.
Et puisqu'il faut enfin donner à notre commune nouvelle un budget, nous ne nous satisferons pas d'une baisse cosmétique de nos dépenses de fonctionnement. Ce sont aussi nos dépenses d'investissement qu'il faut réduire, tant les perspectives financières sont sombres – et toute hausse des impôts locaux à proscrire.
À Saint-Germain qui en 2025 ouvre une mosquée et ferme une maternité, engageons-nous les uns pour les autres !

Didier Rouxel & **Luc Le Garsmeur**

L'expression des groupes politiques est organisée conformément au règlement intérieur du Conseil municipal. Elle n'engage que la responsabilité de ses auteurs. La commune ne peut en refuser la publication sauf si le texte concerné présente un caractère diffamatoire ou outrageant.



Amoureux des mots, auxquels il se consacrait pleinement depuis sa retraite, Marc Lequenne s'est éteint le 28 décembre, à l'âge de 84 ans.
Né le 6 janvier 1940 à Roubaix, il fit carrière au poste de commercial export dans une entreprise de matériel anti-incendie.
À sa retraite, que ses proches qualifient de « deuxième naissance », il laissa libre cours à sa passion et commença à animer bénévolement l'atelier d'écriture de La CLEF, dont il fut d'abord adhérent des ateliers théâtre, avant d'en rejoindre le Conseil d'administration puis le Bureau, occupant de 1995 à 2009 les fonctions de Secrétaire Général Adjoint, Vice-Président et Trésorier. Très attaché au lieu, il avait été élu Président de l'association en 2009, mission qu'il assumera jusqu'en 2013.
Marc Lequenne fut également vice-Président de la Maison des Associations.
En 2006, il recevra un Soleil d'Or, pour saluer son engagement associatif rare.
Toutes les personnes qui l'ont côtoyé gardent de lui le souvenir d'un homme généreux et bienveillant, engagé, d'une grande finesse d'esprit et animé par l'amour de la transmission.
Il laisse son épouse, Simone, avec qui il avait fêté l'an dernier soixante ans de mariage, quatre enfants, Alexandre, Yves, Laure et Arnaud, et douze petits-enfants.



Née le 25 Novembre 1930, Christiane Barets s'est éteinte le 12 décembre dernier, à l'âge de 94 ans.
C'est en 1966 qu'elle devient titulaire de la Pharmacie des Arcades. Pendant plus de 40 ans, Christiane, et Jean Barets, son époux décédé en 2010, y ont officié côte à côte jusqu'en 2008, année où ils ont pris leur retraite, à l'âge de 78 ans !
En 2013, elle choisit d'installer son domicile à Saint-Germain-en-Laye pour couler des jours paisibles, entourée de ses quatre filles, Isabelle, Anne-Laure, Nathalie et Géraldine, de ses dix petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants.
Elle laisse le souvenir d'une dame d'une grande douceur, heureuse de vivre dans la ville qu'elle affectionnait.
Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Germain le 27 décembre 2024.



Sœur Bernadette de l'Immaculée, née Yvette Cavaliéri, était l'un des visages familiers du Carmel de Saint-Germain-en-Laye, où elle a œuvré pendant soixante-et-onze ans, et où elle était principalement chargée de l'accueil.

Elle s'est éteinte le 12 décembre, à l'âge de 92 ans. Une messe a été célébrée le 18 décembre, en l'église des Augustines.

***Le Journal de Saint-Germain* présente ses condoléances à leurs familles et à leurs proches.**

DÉCÈS

Etienne Ferrando
Aïcha Le Roch, née Naser
François Brugnaux
Sylvie Wenz
Marie Bardone
Edithe Roger, née Landais (Fourqueux)
Marie Richard
Gilbert Martin
Denise Lécullier, née Lourdou
Vincent Dogble
France Côte, née Mercier
Lucienne Rousseau-Rabaté
Anny Reynier, née Lapeyre
Edith Ricard, née Damidot
André Piernaz
Jean Mathieu
Anne-Marie Crémieu, née Huriaux
Ginette Stoop
Jeannine Guidon, née Dezailles
Monique Petitzon, née Deluzé
Adel Benbelkacem
Serge Brentegani
Claude Guilhem-Ducléon
Chantal Mallé, née Hébert
Franck Charpentier
Françoise Zory, née Assémat
Germaine Lhoumeau, née Bonnereau
Marie Chauvet

MARIAGES



Vendredi 12 juillet • Par Emmanuel Haïat
Barbara-Louise Cohen & Sylvain Blanche



Vendredi 26 juillet • Par Mary-Claude Boutin
Clara Saitkoulov & Sven Blanch



Mardi 30 juillet • Par Nathalie Lesueur
Aurélie Ruiz & Jean-Baptiste Lafon



Samedi 10 août • Par Daniel Level
Nishta Deepchand & Quentin Bonhomme



Samedi 31 août • Par Marie Aguinet
Pauline Gerbaud & Julien Huet



Samedi 31 août • Par Marie Aguinet
Rita Figueiredo & Clément Millet

NUMÉROS UTILES

- **SAMU et urgences médicales : 15**
- **Police Nationale : 17 ou 01 39 10 91 00**
- **Pompiers : 18**
- **Police Municipale : 01 30 87 20 08**
- **Gendarmerie : 01 39 04 04 00**
- **Centre antipoison : 01 40 05 48 48**
- **Pharmacies de garde en cas d'urgence : 01 39 10 91 00 ou 17**
- **SOS Médecin : 01 39 58 58 58**
- **Centre hospitalier intercommunal : 01 39 27 40 50**
- **Ambulances : 08 25 00 21 15**
- **SOS Dentaire : 01 43 37 51 00**
- **Dépannage Gaz (G.R.D.F) : 0 800 47 33 33**
- **Dépannage ENEDIS : 09 726 750 78**
- **Urgences vétérinaires : 3115**

LA RÉDACTION

Le Journal de Saint-Germain
16, rue de Pontoise – BP10101
78101 Saint-Germain-en-Laye
journal@saintgermainenlaye.fr
Directeur de la publication : Arnaud Pericard
Rédactrice en chef : Bérengère Adda
Journalistes : Antoine Vergnaud, Clémentine Paire, Christelle Basile
Maquettiste : Justine Boullier
Photographes : Marceau Hussenet, Jacques Paray
Publicité : Isabelle Huart (06 70 01 67 34 / 01 30 87 22 23)

Distribution : Boitauxlettres France (01 64 97 11 31)
Impression : Imprimeries IPS Pacy Route de Paris – 27120 Pacy-sur-Eure
Création : Cithéa

PEFC 10-32-2813

Tirage : 33 500 exemplaires
ISSN : 3037-2542

Le journal de
SAINT-GERMAIN

Numéro 860

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye



LEMONNIER
PEINTURE
Depuis 1960

Peinture, revêtements de sol & murs, pose et vitrification de parquets, ravalement, vitrerie.

Tél. : 01 34 51 38 39
lemonnier.peinture@gmail.com
39, rue de la Vieille-Butte
78100 St-Germain-en-Laye



RÉTROSPECTIVE 2024

LES TEMPS FORTS D'UNE ANNÉE OLYMPIQUE

6.

3.





1.





2.

JANVIER

- **1er janvier :** Saint-Germain-en-Laye, gagne 5 places au classement 2024 des Villes et villages où il fait bon vivre, occupant désormais le 18e échelon national (au classement des communes de 20 000 à 50 000 habitants).
- **17 et 18 janvier :** la neige recouvre la cité royale, donnant lieu à de magnifiques paysages. En parallèle, les services de la Ville s'activent pour limiter l'impact de cet épisode météorologique **(1).**

FÉVRIER

- **13, 14 et 15 février :** les seniors saint-germanois sont conviés aux traditionnelles Journée de l'Amitié, placées sous le thème des années yéyé **(2).**

MARS

- **15 mars :** grande première pour le spectacle immersif *Lumières sur Louis XIII,* présenté quotidiennement au Manège royal pendant quatre semaines **(3).**
- **23 mars :** inauguration de la place de la Victoire, de la place du Vieux-Marché et de la rue de Poissy après des travaux d'embellissement et de végétalisation.
- **23 et 24 mars :** deuxième édition du Giant Open, meeting international de natation, à la piscine intercommunale Le Dôme-Saint-Germain.
- **26 mars :** inauguration de la Cité de l'Enfance Bonnenfant, née de la requalification du groupe scolaire.

AVRIL

- **3 avril :** le conseil municipal vote la création du Conseil local des Transitions, instance citoyenne pour accompagner la Ville dans ses objectifs environnementaux.
- **Du 3 au 7 avril :** le musée municipal Ducastel-Vera met à l'honneur les artisans du quartier Saint-Christophe, à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art **(4).**







7.



5.



4.

8.





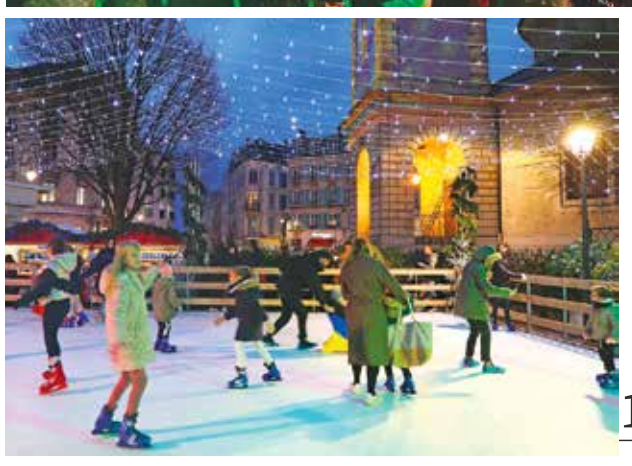
9.



10.

11.





12.

- **28 avril :** le Conseil municipal des collégiens dévoile un film pour sensibiliser au harcèlement scolaire.

MAI

- **4 mai :** la 18e édition du marché européen a lieu en centre-ville, avec de nombreuses animations parfois impressionnantes !
- **17 mai :** pose de la première pierre de l'extension du site d'iXcampus : objectif 1 000 étudiants, et 1 000 chercheurs, techniciens et ingénieurs sur place !
- **31 mai :** la ville se pare de rouge et de noir pour le lancement de la 5e édition des fêtes luziennes **(5).**

JUIN

- **8 juin :** lancement de l'exposition *Saint-Germain-en-Laye terre de sport, de François 1er au Jeux Olympiques,* au musée municipal Ducastel-Vera.
- **9 juin :** les Saint-Germanois sont appelés aux urnes dans le cadre des élections européennes. À l'annonce des résultats, le président de la République provoque la dissolution de l'Assemblée nationale.
- **Du 26 au 30 juin :** 3e édition du festival des Étoiles du classique, au théâtre Alexandre-Dumas, au Domaine national et en l'église Saint-Germain **(6).**
- **30 juin :** 1er tour des élections législatives.

JUILLET

- **7 juillet :** 2nd tour des élections législatives.
- **9 juillet :** arrivée du staff, puis de l'équipe olympique britannique.
- **13 juillet :** célébration de la fête nationale dans le Domaine national.
- **23 juillet :** la flamme olympique traverse la cité royale. Ce jour, plusieurs Saint-Germanois participent au parcours en tant que relayeurs **(7).**

AOÛT

- **3 août :** passage de la course cycliste masculine des Jeux Olympiques **(8)**.
- **28 août :** lancement des Jeux Paralympiques de Paris 2024. En para natation, les frères Portal remportent plusieurs médailles !
- **29 août :** le Premier ministre britannique, Keir Starmer, rend visite aux athlètes paralympiques au stade Georges-Lefèvre.

SEPTEMBRE

- **1er septembre :** c'est la rentrée des classes !
- **7 septembre :** 1ère édition du Grand forum des associations, réunissant toutes les composantes du monde associatif local **(9)**.
- **14 septembre :** fête de Fourqueux.
- **Du 26 au 29 septembre :** 4e édition du festival Saint-Germain-en-Live.

OCTOBRE

- **Du 1er au 31 octobre :** la Ville et ses habitants se mobilisent pour la campagne Octobre rose. Plus de 16 000 euros sont collectés par les commerçants et les associations saint-germanois.
- **2 octobre :** le Stade Français Paris, club professionnel de rugby, inaugure son centre d'entraînement au Camp des Loges **(10)**.
- **12 octobre :** cérémonie d'investiture des conseils municipaux junior, des collégiens et des lycéens.

NOVEMBRE

- **15 novembre :** pose de la première pierre du projet Cœur des Sources.
- **23 novembre :** après quinze mois de travaux, la maison natale Claude-Debussy rouvre ses portes au public.
- **30 novembre :** l'esprit des fêtes est déjà là, avec la traditionnelle Winter party, organisée sur la place du Marché-Neuf **(11)**.

DÉCEMBRE

- **7 décembre :** ouverture du village de Noël sur la place de l'Abbé-Pierre-de-Porcaro **(12)**.
- **11 décembre :** les élus du Conseil municipal junior organisent une collecte de jouets solidaire pour Noël.

Le journal de
SAINT-GERMAIN
Numéro 860
Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye

LA POLICE MUNICIPALE AU SERVICE DE LA JEUNESSE
PRÉVENTION, ÉCHANGE ET DIALOGUE

Maintenir, renforcer et pérenniser le lien entre la Ville, la police municipale et les habitants pour répondre au souhait de proximité des Saint-Germanois, est une ambition dont les multiples actions s'observent au quotidien.
La pédagogie auprès des jeunes par les agents du CLSPDR (Conseil Local de Sécurité, de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation), qui a pour objectif de mettre en œuvre au niveau local la stratégie nationale de prévention de la délinquance, en est un exemple.
Pendant deux jours, *Le JSG* a suivi Andy Salerne, intervenant chargé de prévention. Reportage.



Classe de 4e. 12 décembre. 9h30.
« Je ne vous force pas », tempère Andy, rassurant les élèves dans la salle du CDI. Selon le bon vouloir de chacun d'entre eux, cartes vertes ou jaunes en mains, ils défilent au pupitre derrière « le livre de loi » et devant l'assemblée. Le principe ? Une situation, un jugement. Cet atelier, intitulé *Questions Justice,* permet aux jeunes de comprendre le monde qui les entoure de manière ludique et participative. Les collégiens, curieux, s'interrogent : qu'est-ce qu'un crime, qu'est-ce qu'un délit, quelles sont les peines encourues, comment se déroule une interpellation… Autant d'interrogations auxquelles Andy Salerne répond avec pédagogie. *« Il est essentiel, aujourd'hui, de faire comprendre la Justice française aux futurs citoyens. Pour beaucoup, c'est nouveau »,* souligne-t-il.
Il est 10h19 lorsque les sonneries retentissent, déclarant le début de la récréation et la fin de l'intervention. Pourtant, nombreux sont ceux qui hâtent le pas vers Andy pour lui poser mille et une questions. Un moment propice à l'échange où les collégiens se sentent écoutés et en confiance. *« Quand je vois le nombre d'élèves qui viennent me voir, je me rends compte que ces ateliers sont primordiaux ».*

UN DISPOSITIF RARE

Depuis 2020, formés en conséquence, deux agents se consacrent à la prévention, sous la responsabilité de Karim Douma, brigadier-chef principal de la Police municipale et coordonnateur CLSPDR, en charge des violences conjugales et intrafamiliales, du rappel à l'ordre, du travail d'intérêt général, des hospitalisations psychiatriques, des nuisances sonores et différends de voisinage. En lien avec tous les partenaires privés et publics tels le parquet, le commissariat, les bailleurs sociaux, les foyers et des partenaires associatifs de la commune comme l'association Help and Hope for Teens, un travail collaboratif entre pairs s'installe permettant d'assurer un bon déroulement. Si ces dispositifs sont encore peu démocratisés dans l'Hexagone, la police municipale saint-germanoise, elle, souhaite les développer en se rapprochant au mieux des besoins actuels de la société. En effet, un nouveau module « Moi, jeune et citoyen » va voir le jour dans le courant de l'année.
Par ailleurs, des alternatives destinées aux parents d'élèves sont proposées, notamment en prévention de cas de harcèlement afin qu'ils puissent répondre au mieux à ces situations complexes et accompagner leurs enfants dans les démarches judiciaires et psychologiques.
Que cela concerne la sécurité routière, interventions dispensées par Frédéric Protat *(lire Le JSG 835),* le harcèlement, le cyber harcèlement ou l'atelier Questions Justice, ces interventions sont toutes effectuées à la demande des chefs d'établissements.

C'est le 4 août 2014 que le mot harcèlement est inscrit dans la loi française, rendant visible le phénomène jusqu'à présent qualifié de bizutage.





Classe de 1ère. 16 décembre. 10h30.
Un powerpoint est projeté au tableau. Le mot tombe, harcèlement, une main se lève, une jeune fille témoigne. Elle explique avoir subi des moqueries répétées et avoir été harcelée par un élève. Une, puis deux, puis trois mains se lèvent à l'écoute de son témoignage et les langues, petit à petit, se délient. À l'aide d'exemples imagés, Andy dépeint une réalité : le harcèlement peut toucher tout le monde. *« Lors de l'intervention, les jeunes se rendent compte de ce qu'ils subissent, c'est en ça que ce processus est important, on permet de libérer la parole »,* affirme-t-il. Dans son bureau, Andy garde des traces de son passage, où il dispose des bouts de papiers, imprégnés des sentiments, vécus et témoignages de jeunes citoyens. Un moyen de montrer à ses interlocuteurs et collaborateurs les souffrances silencieuses d'une génération.
Depuis mars, de l'école primaire au lycée, il est intervenu auprès de 4 600 élèves dans toute la ville, soit en moyenne, 2 interventions par jour. Des demandes de sessions autour des volets harcèlement et cyber harcèlement sollicitées pour des élèves de plus en plus jeunes, témoignent d'un phénomène préoccupant. En effet, selon l'Observatoire de la Santé, plus de 700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire chaque année.

DES VIOLENCES ACCRUES PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Snapchat, Twitter, WhatsApp, Tiktok, Instagram, canaux de divertissement et outils de destruction massive. Désormais, le harcèlement dépasse les portes des établissements. Partout, il suit ses victimes. Remis en cause, complice ? Les réseaux sociaux ont été pointés du doigt par le gouvernement et l'Union européenne. Pour tenter d'endiguer ce phénomène, des législations sont promulguées : le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ou le Digital Services Act (DSA) qui vise à une responsabilisation des plateformes en 2022. L'Union européenne ouvre régulièrement des enquêtes pour s'assurer que celles-ci respectent le règlement des services numériques, notamment quand il s'agit de la protection des mineurs. À l'international ou localement, le ton est donné : former des citoyens responsables pour demain plus sûr.